

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE

L'association sportive du collège est animée par les professeurs d'EPS dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et propose aux élèves de pratiquer des activités physiques et sportives, soit déjà proposées dans les cours d'EPS, (dans un but d'approfondissement et de pratique compétitive), soit totalement nouvelles.

C'est une pratique volontaire, non obligatoire, qui permet aussi aux élèves de s'initier à la vie associative. **Le Président de l'association est la principale du collège.**

Tous les élèves volontaires sont les bienvenus, et, quelque soit leur niveau, ils ont l'assurance de pouvoir participer à tous les entraînements et compétitions organisés.

L'objectif est que chacun puisse trouver sa place et parfaire sa « culture sportive », que ce soit avec un objectif de performance ou avec un objectif de détente.

L'inscription se fait auprès des professeurs d'EPS en fournissant :

- **l'autorisation parentale** au verso,
- **un règlement de 20 Euros** par chèque (à l'ordre *ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LES MIMOSAS*) ou en espèce (il permet de payer la licence UNSS).

Il est possible de participer à plusieurs activités avec cette cotisation annuelle.

Vous pouvez consulter le site de l'association par internet par le biais de l'ENT ou directement sur le site :

<http://unssmimosas.sportsregions.fr/>

Pour l'année 2023-2024, les activités suivantes sont proposées :

<u><i>Sur certains créneaux de demi pension :</i></u>	<u><i>Mercredi :</i></u>
<u>LUNDI</u> 12 h 30 – 13 h 30 : Badminton et Basket-Ball De Septembre à Novembre et de Février à Avril (Mme Sorel)	<u>12 h 30 – 14 h 30 :</u> Badminton Mme Sorel
<u>MARDI</u> 12 h 30 – 13 h 30 : Badminton et Tennis de Table (M. Blanc)	<u>12 h 30 – 14 h 30 :</u> Volley-Ball M. Blanc
<u>JEUDI</u> 12 h 30 – 13 h 30 : Volley-Ball et Basket-Ball ou Tennis de table (Mme Sorel – M. Clergue)	<u>14 h 00 – 17 h 00 :</u> Voile (Catamaran) M. Clergue (15 élèves) Cette activité se déroule à la base nautique « Les voiles de Lérins », <u>rendez-vous sur place.</u>
<u>VENDREDI</u> 12 h 30 – 13 h 30 : Football (en extérieur) (M. Vabre)	<u>12 h 30 – 15 h 00 :</u> Football M. Vabre

L'inscription **complète** devra être apportée au professeur dès la 2^e séance de pratique.

ATTENTION :

- *l'activité VOILE nécessite une cotisation supplémentaire de 60 Euros (soit un total de 80 € avec la licence) ; le nombre de places est limité à 15. L'élève qui s'inscrit à cette activité s'engage à venir très régulièrement aux séances sous peine de perdre sa place (sauf cas de force majeure évidemment).*

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Mme ou Mr

autorise mon enfant (*nom, prénom, classe*) :

né(e) le :

- à :
- participer aux activités de l'association sportive du collège.
 - à se rendre directement à la base nautique pour la voile.
 - être véhiculé en bus ou en voiture pour se rendre sur les compétitions.

Activité(s) choisie(s) :

Je joins 20 Euros en chèque de préférence (80 € pour la voile) à l'ordre de : **association sportive du collège Les Mimosas**.

Les enseignants ne sont pas responsables des élèves de la dernière heure de cours du mercredi matin jusqu'au début de l'entraînement. Cependant, ils pourront déjeuner (pique-nique) dans la cour en présence des professeurs d'EPS.

Aucun élève ne pourra rentrer après 13h15 dans le collège.

En cas d'urgence, j'autorise les enseignants d'EPS à prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Adresse :

Tél ://.....

Adresse Mail :

Date :

Signature :

